

**Relevé de décisions de la Commission Formation et Vie Universitaire
(CFVU)
Jeudi 08 juin 2017**

Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2013 - 660 du 22 juillet 2013.

Vu les statuts de l'Université Jean Jaurès modifiés le 09 février 2016.

Après en avoir délibéré, décide :

Le quorum est atteint en début de séance

M. Ollivier Haemmerlé Vice-Président de la CFVU, ouvre la séance à 14h15.

- **Validation du compte-rendu de la CFVU du 18 mai 2017.**

Vote reporté.

- **Demande de financement au GEVU pour les 40 ans du CIAM.**

Le CIAM va fêter ses 40 ans avec une programmation spécifique tout en continuant sa programmation habituelle et ses activités pédagogiques. Une conférence de presse est prévue le lundi 19 juin à 11h.

L'intérêt de ce projet est de mettre en avant ce lieu culturel assez unique en France avec toutes ses activités ; mais aussi de mettre au cœur du milieu culturel Toulousain l'importance que ce site représente pour la ville.

Une demande de financement d'un montant de 5 000 € est sollicitée au GEVU (renouvelable un an) afin de permettre la programmation de cet événement qui va se dérouler à cheval sur 2017 et 2018. Des accords de principe avec les Directeurs des services au sein du GEVU et le VP délégué Moyens et Prospective ont été trouvés pour reverser certains reliquats budgétaires en fin d'exercice.

La CFVU approuve à l'unanimité la demande de financement au GEVU pour les 40 ans du CIAM.

Votants : 23
NPPV : 05
Pour : 18

➤ **Echelle de notation ECTS 2016/2017 de l'UT2J.**

Le document présenté comporte quelques erreurs et doit être modifié. Le point est donc reporté.

➤ **Convention cadre entre KEME NEW YORK COLLEGE S.A GRECE et l'UT2J (Isthia).**

Cette convention de coopération internationale vise à mettre en place :

- des formations d'enseignement supérieur en hôtellerie et restauration avec la délivrance d'une Licence Professionnelle et d'un Master Hôtellerie Restauration ;
- des programmes de mobilité étudiante et enseignante (vers la Grèce et l'Albanie) ;
- un programme de validation des acquis de l'expérience en partenariat avec la Formation Continue de l'UT2J.

Le partenaire New York Collège est implanté dans plusieurs pays (2 campus à Athènes, un en Albanie et un en République Tchèque). Il compte actuellement 2 800 étudiants dans diverses disciplines.

Une coopération existe déjà depuis 2012 avec UT1 avec une L3 en gestion et un Master 2 en Management Economie du Tourisme.

Le projet a reçu un avis favorable le 11 mai dernier en Conseil d'Institut.

Trois avenants sont annexés à la convention : un pour la Licence Hôtellerie Restauration, un pour le Master et le troisième pour la validation des acquis de l'expérience.

Cette convention doit être validée en CA du 04/07/1717 et, malheureusement, elle n'a pas pu être instruite en Commission FOI faute de temps dans le calendrier. L'ouverture est prévue en septembre 2017.

La Commission FOI est une commission qui permet l'instruction des dossiers mais qui n'est en aucun cas décisionnelle. Les seules délibérations valables concernant les formations sont celles qui se tiennent en CFVU et en CA. Lorsqu'une question est posée aux conseillers en urgence, ils ont toute légitimité pour instruire et statuer valablement. Néanmoins, la tenue d'un vote dans des conditions sereine ne semblant pas possible, et une COMFOI étant prévue le 23/06/17, proposition est faite aux Conseillers de tenir une CFVU exceptionnelle le 26 juin avant le CA.

Le vote est donc reporté.

- **Sortie du dispositif des disciplines associées pour les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} années de Licence mention Psychologie (sauf Professorat des Ecoles**
- **Modification pour septembre 2017 de la modélisation des 2^{ème} et 3^{ème} années de Licence mention Psychologie, et mesures transitoires**

Ces points à l'ordre du jour sont également reportés à la demande des Conseillers, faute d'instruction en COMFOI avant la CFVU.

➤ **Problème concernant le contrôle des Connaissances en LANSAD Italien.**

Des cours en Lansad Italien dispensés par un collègue ne se sont pas tenus au second semestre de l'année universitaire 2016/2017. L'examen initialement prévu le 24/04/17 a été annulé et reporté dans l'urgence, et certains étudiants n'ont pas été informés à temps, ou n'ont pas pu venir à la nouvelle date fixée.

Les étudiants se sentent pénalisés par une procédure qui n'a pas été respectée, c'est pourquoi une solution doit être trouvée concernant la note de l'oral de l'examen ITA 1 BOLV.

La CFVU a été sollicitée par le Directeur du Département et son jury pour approuver une ou plusieurs propositions concernant la validation de la note.

Une première proposition est le report de la note du 1^{er} semestre 2016/2017 au 2^e semestre 2016/17.

Pour information, certains étudiants ont déjà eu la même enseignante au premier semestre (environ 30 étudiants), et le Département a également proposé de mettre la note de 10 à tous ceux qui le souhaiteraient.

Après plusieurs débats autour de la question avec les Conseillers trois propositions au choix de l'étudiant sont proposées :

- report de la note du 1^{er} semestre 2016/17 au 2^e semestre 2016/17,
- neutralisation de la note de l'UE,
- note de 10 à l'UE

Vote sur la note de l'oral de l'examen ITA 1 BOLV initialement prévu le 24/04/17

La CFVU approuve à l'unanimité trois propositions au choix de l'étudiant

- **report de la note du 1^{er} semestre 2016/17 au 2^e semestre 2016/17,**
- **neutralisation de la note de l'UE,**
- **note de 10 à l'UE**

Votants : 23

Pour : 23

➤ **Modification des capacités et dates de candidature des Masters Patrimoine et Régie des œuvres à Cahors.**

Les capacités d'accueil dans deux Masters (Patrimoine et Régie des œuvres) à Cahors avaient été votées l'an dernier à la baisse (15 étudiants au lieu de 20) et doivent être

modifiées cette année à la hausse. De même, les dates de dépôt des candidatures doivent être repoussées un peu plus tard.

Une proposition est faite pour remettre la capacité d'accueil à 20 étudiants (au lieu de 15) et repousser les dates des candidatures à fin juin 2017.

Les Conseillers demandent si ces propositions ont été votées en Département, et estiment que le manque d'éléments sur ce point ne permet pas que l'on mette au vote cette demande.

Le point est donc reporté à la demande des Conseillers.

- **Point sur les groupes de travail de la CFVU (étudiants salarié(e)s, règlement intérieur de la CFVU, harcèlement...).**

Ce point est reporté.

La séance est close à 18h15.